

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Sandrine CHAREYRE et Monsieur Hervé SAULIGNAC, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de PRIVAS lors de la Commission Permanente du 9 mai 2016 :**

**7 967 €** en faveur des associations sportives du canton au titre de l'aide aux associations sportives pour les jeunes de moins de 18 ans,

**1 000 €** au profit de deux auto-écoles du canton dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement de 2 jeunes, porteurs d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

**1 500 €** en faveur de la commune de Saint-Priest au titre de l'aide aux projets d'actions citoyennes,

**2 000 €** en faveur du Moto club Privadois au titre des partenariats d'image

**11 200 €** en faveur de 7 structures du canton au titre du contrat de ville – Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche,

**8 800 €** en faveur du Centre Hospitalier de Sainte-Marie et des associations « Chœur de Privas/Musica Chœur de Joannas » et « Mémoires d'Ardèche et Temps présent » au titre du dispositif d'intervention en faveur des structures culturelles,